



Favoriser le Sport en Entreprise : Harmonie Mutuelle réaffirme son engagement pour le bien-être au travail

Paris, le 29 septembre 2020 – Alors que la crise sanitaire a renforcé les préoccupations des dirigeants sur la question de la santé et du bien-être au travail des collaborateurs, Harmonie Mutuelle en partenariat avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise lance son dispositif de promotion du sport en entreprise. L'objectif de cette collaboration : nourrir les politiques RH du groupe et accompagner les adhérents d'Harmonie Mutuelle ainsi que les entreprises clientes dans le déploiement d'actions concrètes en faveur du bien-être et de l'épanouissement au travail.

L'ACTIVITÉ SPORTIVE, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET UN LEVIER DE PRODUCTIVITÉ POUR L'ENTREPRISE

Dans un contexte incertain et mouvant, les entreprises cherchent continuellement à mieux protéger l'équilibre et le bien-être de leurs collaborateurs. Parmi les différents leviers activables, faciliter la pratique sportive chez les salariés est une solution qui fait consensus et dont les bienfaits sur la santé et la sérénité sont démontrés.

Les nombreux impacts positifs de l'activité physique ne sont plus à démontrer : meilleure condition physique, baisse du taux d'accident du travail et de l'absentéisme, hausse de la productivité... En 2018, une enquête OPINION WAY indiquait d'ailleurs que 100% des chefs d'entreprises ayant initié des activités physiques et sportives pour leurs salariés recommanderaient à leurs confrères de se lancer

En plus de renforcer la cohésion entre collaborateurs, proposer des activités sportives permet d'accroître l'engagement professionnel et participe à la fidélisation et à la rétention des talents. **L'activité physique et sportive en entreprise devient une des clés de la qualité de vie au travail.**

FRÉDÉRIC DELANNOY, DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT D'ENTREPRISE (FFSE)

« Toutes les études montrent qu'une entreprise qui a investi dans la pratique sportive de ses collaborateurs en tire forcément un bénéfice. Les gains de productivité, la diminution des absences et la réduction de leur durée varient d'une étude à l'autre mais sont toujours positifs. Il est bon de se faire accompagner par des professionnels qui maîtrisent l'outil sportif et qui comprennent les entreprises. La Fédération accompagne les entreprises de A à Z : de la conception d'une politique sportive (objectifs de l'entreprise, sondage des salariés, sélection des activités), à sa réalisation (mise en place d'animateurs sportifs, créneaux et lieux de la pratique) et jusqu'à son évaluation. Notre rôle est d'alléger au maximum la charge de travail des entreprises dans la mise en place d'activités physiques ou sportives de leurs collaborateurs. »

HARMONIE MUTUELLE, PARTENAIRE SANTÉ DES ENTREPRISES RENFORCE SES ENGAGEMENTS POUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Convaincue que la pratique du sport en entreprise répond à des enjeux d'intérêt général, Harmonie Mutuelle s'associe avec la Fédération Française de Sport d'Entreprise (FFSE) et lance une solution d'accompagnement global pour permettre d'intégrer efficacement et en toute sécurité le sport en entreprise.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions menées par Harmonie Mutuelle pour démontrer les bienfaits du binôme sport-santé en entreprise. Partenaire du Semi-Marathon de Paris et de l'ensemble des courses « Run in » Marseille, Reims et Mont Saint-Michel, la mutuelle convie toute l'année ses collaborateurs à des manifestations sportives et solidaires.

Au travers de ce partenariat inédit, Harmonie mutuelle souhaite renforcer ses engagements en matière de bien-être au travail et permettre aux entreprises clientes et à ses collaborateurs de bénéficier d'une offre de sport en entreprise clé en main

Solution sur-mesure allant de l'étude du besoin à l'évaluation des services sportifs, le partenariat s'articule autour de 3 offres essentielles :

- La mise à disposition de coachs sportifs en entreprises
- La conception et la création de salles de sports in-situ
- La mise en place d'évènements sportifs internes

MAGALI BLANCHET, RESPONSABLE MISSION SPORT SANTÉ, HARMONIE MUTUELLE

« Les bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé ne sont plus à prouver. Et au-delà des bénéfices sur la santé, le sport apparaît comme un vecteur d'engagement en interne à travers sa dimension sociale et son pouvoir fédérateur. L'enjeu « sport en entreprise » est donc essentiel car il permet, sur le temps et/ou le lieu de travail, de faire pratiquer le sport à des publics n'ayant ni le temps ni les moyens de le pratiquer par ailleurs. C'est un dispositif gagnant pour tous les acteurs : l'entreprise gagne en productivité, le salarié en bien-être, en efficacité et en socialisation, et l'État et la société, bénéficient d'économies importantes sur le long terme. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus que les dirigeants d'entreprise ont tout à gagner en intégrant le sport dans leur entreprise, pour favoriser la performance, le bien-être et la cohésion des collaboratrices et collaborateurs. »

LA PASSERELLE, L'INCARNATION D'UNE NOUVELLE VISION DU TRAVAIL

Inauguré le 7 septembre dernier, La Passerelle, nouveau siège d'Harmonie Mutuelle région Nord-Est à Laxou, incarne cette nouvelle vision des enjeux de l'entreprise.

Plus qu'un site de travail, La Passerelle est pour près de 500 salariés **un lieu de travail et de vie axé sur leur bien-être**. Les **espaces collaboratifs** permettent aux salariés d'évoluer au sein d'une entreprise qui allie performance et prévention, qui prend soin du capital humain de ses collaborateurs au même titre que celui de ses entreprises clientes et de ses adhérents et qui avance collectif à tous les niveaux. **Ces nouveaux bâtiments abritent une salle de sport et un espace dédié à la prévention santé, un « lab innovation » et une crèche d'entreprise.**

Conçue avant tout comme un lieu de promotion de la santé, La Passerelle propose également des cours sportifs dispensés par des coachs spécialisés aux heures de pauses. Une initiative entièrement prise en charge par Harmonie Mutuelle grâce à son partenariat avec la FFSE.

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,6 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 700 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, Avançons collectif



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

Au sein du Groupe VYV, VYV³ (anciennement VYV Care), a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. L'offre de soins et de services du Groupe VYV, rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 200 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 25 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr

